

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE.

On s'abonne à Paris à l'Office Correspondance de MM. Lepelletier et C^e, rue Notre-Dame des Victoires, N° 18, où l'on reçoit également les annonces que l'on désire faire publier dans la Gazette de Lausanne.

PORTUGAL.

Les nouvelles du 21 mai, reçues de Lisbonne, font connaître que le gouvernement de ce pays a fortement insisté auprès de l'Angleterre pour que l'on s'en tint strictement, en fait d'intervention, au mode réglé par le traité de la quadruple alliance, c'est-à-dire à la coopération exclusive d'un corps d'armée portugais. Ce gouvernement, qui marche avec énergie et franchise dans les voies libérales, craint l'action rétrograde du juste-milieu français, qui, de l'Espagne, pourrait, par la suite, s'étendre sur le Portugal et entraver son mouvement révolutionnaire; tandis que l'intervention du Portugal ne peut apporter en Espagne que des influences de progrès et de liberté.

Cette opinion du cabinet de Lisbonne n'a pas dû être sans influence sur la détermination prise par le cabinet anglais.

ESPAGNE.

MADRID 3 juin. Nous sommes dans une crise vraiment inquiétante. Les voyages fréquents des ministres à la résidence d'Aranjuez, leur longues conférences avec M. de Reyneval, qui se montre moins réservé que l'ambassadeur britannique, les bruits alarmants que les carlistes font circuler sans relâche; l'incertitude qui s'attache encore à la décision de la France que l'on dit peu disposée à intervenir; toutes ces circonstances jettent la consternation dans les esprits, et si le cabinet des Tuileries se décidait négativement, nos embarras seraient extrêmes.

Il se peut, au reste, que, dans les premiers moments, la nouvelle de la non intervention exalte les espérances du parti carliste, et jette du découragement dans l'armée de Valdès; mais il est probable que le contre-coup sera un retour d'exaltation dans le parti patriote, auquel le gouvernement de Christine sera obligé de faire un appel pour conjurer les dangers qui menacent son trône. Déjà l'on a vu le capitaine-général de l'Arragon, Alvarez, appeler aux armes les patriotes de cette province, qui paraît être le point de mire des projets ultérieurs du parti carliste; et l'on comptait que huit ou dix mille volontaires se trouveraient réunis au village de Mallen, prêts à aller défendre contre les partisans de don Carlos la cause des nouvelles institutions. La formation de cette espèce de camp patriotique n'a été approuvée par le gouvernement qu'à de certaines conditions; mais quand on aura la réponse de Paris, il faudra bien faire un appel sans restriction aux sympathies libérales.

— Le général Bacon a été envoyé à Londres par le gouvernement pour organiser quelques bataillons étrangers et les envoyer en Espagne.

DES FRONTIÈRES 8 juin.

Le général Harispe avait reçu, il y a quelques jours, par le télégraphe, l'ordre de se tenir prêt à entrer au premier moment en Espagne et les officiers avaient conséquemment acheté des chevaux et le matériel nécessaire pour entrer en campagne. Hier, le télégraphe a apporté un contre-ordre, et le général a dû suspendre ses opérations.

Les débris de la division Oraa sont parvenus à rentrer à Pampelune, au nombre de 500 hommes. La plupart étaient sans armes, accablés de fatigues, et un temps épouvantable a contribué à rendre cette déroute encore plus affreuse. On porte à 600 le nombre des morts, parmi lesquels plusieurs officiers. Les carlistes se sont emparés de toute l'artillerie de campagne et de 1500 fusils.

FEUILLETON.

FOX.

Fox était d'une taille un peu au dessus de la moyenne, chargée de beaucoup d'embonpoint. Le feu étincillait dans ses yeux, et, à travers ses traits saillants et rembrunis, on apercevait toutes les expressions du génie et de la bienveillance.

Dans sa jeunesse, il avait été l'un des petits maîtres les plus élégants de la capitale. On le citait pour la recherche de ses habits, de ses dentelles et de toutes les parties de son ajustement. Mais ces goûts avaient fait place à la simplicité et même à quelque négligence, surtout dans les dernières années de sa vie.

Sa fortune formait, à la mort de son père, un revenu net de plus de quatre mille livres sterling. S'il eut su la conserver, il eut été un des propriétaires les plus importants de la Grande Bretagne; mais l'impétuosité de ses passions et les prodigalités les plus insensées avaient tout dissipé.

On lui reprochait avec raison son dédain pour l'estime publique, sa passion pour le jeu et l'inconduite qui avait dissipé une fortune immense; ses amis avaient même été réduits à lui assurer une rente en le mettant dans l'impossibilité d'en abuser.

Son mariage acheva encore de révolter l'opinion; cependant Mme. Armstead s'appliqua à la désarmer avec tant de constance et de délicatesse, elle s'occupa du bonheur de son époux avec tant de persévérance et de soins, que cet événement, qui semblait un outrage de plus, servit peu-à-peu à faire oublier tous les autres. C'est en qualité d'épouse de M. Fox qu'elle l'accompagna dans son dernier voyage sur le continent. Dans le premier, elle avait éprouvé

Le 1^{er} de ce mois, le colonel Zugarramurdi, commandant d'Elisondo, a abandonné son poste avec une partie de ses troupes, et après s'être réfugié dans la place frontière de Landibar, a demandé asyle sur le territoire français. Informés de cet événement, les carlistes ont attaqué le 2 juin le poste de Landibar, et sont venus si près de France que leurs balles tombaient sur son territoire. Cette violation de la frontière ne pouvait être tolérée; des instructions précises avaient été données à cet égard par le général Harispe; aussi a-t-on sommé les carlistes de se retirer; mais au moment même un de nos soldats fut blessé. Alors le feu a commencé sur-le-champ, et les carlistes n'ont pas tardé à faire retraite.

P. S. Les troupes de la reine viennent d'éprouver un nouveau revers. Depuis le 25 mai, Zumala-Carreguy attaquait Villafranca. Cette place, dans l'espoir d'être incessamment secourue, se défendait avec vigueur, et en effet le général Espartero se portait sous ses murs, dont il devait faire lever le siège; mais, attaqué lui-même par des forces considérables, sa déroute a été complète, et, le 3 juin, Villafranca a dû succomber.

ANGLETERRE.

LONDRES 9 juin. Lord Russell a présenté hier son plan de réforme des corporations municipales. Il part de ce principe: que tous les habitants d'une ville, intéressés à la bonne administration de ses revenus, parce qu'ils supportent les charges locales, ont droit de prendre part à l'élection des conseils et magistrats municipaux. Voici les bases de la mesure qu'il propose:

Les électeurs municipaux se composeront de toute personne occupant une maison, un magasin, un comptoir ou une boutique, payant pour trois ans la taxe des pauvres de la localité, et qui ont acquitté toutes leurs impositions. Seront exclus du titre et du droit d'électeurs municipaux, tous ceux qui auront reçu des secours de la paroisse ou de tous autres fonds affectés à des objets de charité.

— On dit qu'une convention est déjà signée entre les représentants diplomatiques du Portugal et de l'Espagne pour l'entrée en Espagne d'un corps auxiliaire de troupes portugaises. Valdès recevra de l'Angleterre des armes et des munitions, si l'Espagne le demande, et un ordre du conseil autorisera les sujets de S. M. B. à s'enrôler dans la légion portugaise, ou sous les drapeaux de Valdès.

FRANCE.

PARIS 10 juin. Trois questions avaient été posées au cabinet anglais par celui de France:

1^o Le cabinet anglais juge-t-il opportun, dans les circonstances actuelles, d'accéder à la demande d'une coopération armée, faite par l'Espagne aux puissances signataires de la quadruple alliance?

2^o Quelle serait l'opinion du cabinet anglais sur une intervention de la part de la France?

3^o Dans les cas où cette intervention amènerait des complications dans les rapports entre la France et d'autres puissances, la France pourrait-elle compter sur le concours solidaire du gouvernement anglais?

Si nous sommes bien informés, il aurait été répondu:

Sur le 1^{er} point, que l'Angleterre ne jugeait pas la situation assez essentiellement modifiée depuis la signature des articles additionnels, pour qu'il fut nécessaire de dépasser la limite des moyens de coopération stipulés par le traité.

Sur le 2^o point, que l'Angleterre n'avait aucune objection à faire contre une intervention exercée par la France, et avec ses propres moyens.

Sur le 3^o point, que ne jugeant pas l'intervention opportune en ce moment, l'Angleterre n'avait pas à s'expliquer sur sa conduite dans les

quelques mortifications inséparables de sa situation; dans celui-ci, elle gagna les cœurs et se vit entourée d'hommages.

Fox, mûri par l'âge et la réflexion, aimait la société et s'y faisait remarquer par les agréments et les saillies de son esprit. Sa conversation était à la fois instructive et amusante; il se plaisait avec les hommes de goût et les savans. A sa table, on s'entretenait rarement de politique, presque toujours de littérature et de beaux-arts.

Son éloquence était forte, fondée sur un jugement profond, sa logique serrée et persuasive. Peu soucieux de l'harmonie des sons et des ornemens du discours, il n'était ni grammairien, ni rhéteur, négligeait trop peut-être une diction élégante et correcte et laissait regretter l'absence de ces grâces extérieures qui embellissent les facultés oratoires de Pitt. L'arrangement de ses mots n'était pas bien ordonné; ses phrases étaient trop longues et trop laborieuses; mais il triomphait surtout par l'énergie de la pensée, la précision et la force de son raisonnement.

Tous les momens que ne remplissaient pas les fonctions publiques, Fox les passait à sa campagne de Ste-Annes-Hill.

C'était dans cette délicieuse retraite qu'il se livrait à son goût pour la littérature, présidait à la culture de ses terres, se plaisait à soigner ses arbustes, à charmer son séjour. La rose surtout recevait son culte; il en cultivait plus de trente espèces différentes dans un parterre voisin de sa maison. La société de Mme. Armstead n'était également pas indifférente à sa félicité; elle partageait sa solitude et l'embellissait par ses grâces, avant même qu'elle l'eût consacrée, dans une union légitime, par le charme de ses vertus.

En ville, il avait contracté l'habitude de se lever fort tard; à la campagne, il dévancait l'aurore. Ses repas devinrent réguliers, ses occupations eurent plus d'ordre. Sur une éminence voisine de son habitation, il avait fait placer un banc autour d'un hêtre solitaire, et c'est dans ce lieu qu'il se rendait habituellement avant le déjeuner; delà, il jouissait d'une scène brillante et voyait la Tamise couler sous sa domination. Il montait ensuite à cheval,

éventualités qui pourront être amenées par une intervention qui lui semblait intempesive.

Cette opinion, exprimée par le cabinet anglais, n'exclut pas, comme on le voit, l'intervention en principe et à toujours; c'est une opinion fondée sur des circonstances dont l'appréciation peut être plus ou moins exacte, mais une opinion qui reste libre de se modifier s'il survenait quelque changement notable dans la situation.

Quoiqu'il en soit, le cabinet français, maîtrisé par cette décision, a ajourné lui-même une manifestation explicite sur cette question, en s'abstenant de tout engagement prématuré, soit pour, soit contre la mesure.

Mais, en même temps, il a résolu de répondre à la cour de Madrid, qu'en attendant une solution ultérieure, il autoriserait et favoriserait, d'accord avec l'Angleterre, tous les moyens indirects pour venir en aide au gouvernement espagnol.

Ainsi il a été décidé que la légion étrangère, qui est forte de 6 mille hommes et qui se trouve en Afrique, serait mise à la disposition de la régente, si elle en requerrait l'envoi.

Ainsi les forces navales anglo-françaises seront mises à la disposition de l'Espagne, soit pour la surveillance de ses côtes, soit pour le transport des auxiliaires qu'elle peut recruter en Belgique ou ailleurs.

Ainsi l'Espagne pourra engager des volontaires en France et dans la Grande-Bretagne, sans éprouver d'obstacles pour ces engagements.

Ainsi enfin, les deux principales puissances signataires du traité de la quadruple alliance consentent à ce qu'une autre des puissances intéressées audit traité, le Portugal, fournisse un corps auxiliaire à l'Espagne.

Telle est l'intervention indirecte à laquelle on a eû recours, jusqu'à ce que les circonstances soient devenues assez impérieuses pour exiger autre chose.

Il paraît que l'on a également résolu de diriger des troupes vers les Pyrénées à tout événement. Les troupes qui y sont maintenant réunies ne s'élèvent pas à plus de 15 mille hommes, répartis entre Tarbe et Bayonne, points qui commandent aux provinces insurgées de la Navarre et du Guipuscoa. Ce corps d'armée sera porté à 30 mille hommes, répartis dans le même espace, tandis que 10 mille hommes se rendront entre Foix et Perpignan. Déjà plusieurs régimens sont en marche, et l'on croit qu'à la fin de juillet ces troupes prendront définitivement le nom d'armée d'observation des Pyrénées, sous le commandement en chef du maréchal Molitor.

Ces circonstances n'ont point fait changer l'opinion du *Journal des Débats*, et il exprime aujourd'hui les regrets que lui cause cette résolution. « Puisqu'on croit, dit-il, avoir décidé la question de cette manière, il ne nous reste plus qu'à désirer que le dernier espoir auquel on s'attache ne soit pas trompé; que les demi-mesures dont on attend un demi-résultat produisent au moins leur effet; qu'elles n'arrivent pas trop tard; que la question ne se complique pas par des événemens d'une autre nature, et qu'un mouvement terrible en Espagne n'y rende pas nos conseils inutiles en y ruinant notre influence, peut-être au profit d'une influence moins légitime et jusqu'ici moins puissante. Nous savons tout ce qu'on peut objecter contre l'adoption d'une mesure plus décisive, et les dangers de toute espèce qu'on peut prévoir; mais nous persistons à croire que des considérations politiques d'un ordre supérieur auraient pu être invoquées à l'appui d'une intervention efficace, réelle. »

On assure que le duc de Frias et le général Alava, mécontents de la réponse que les gouvernemens de France et d'Angleterre ont faite à la demande d'intervention que ces ambassadeurs leur ont transmise de la part de l'Espagne, donnent tous les deux leur démission.

Des désastres effrayans ont eu lieu à Foix (Arriège); ils ont été particulièrement occasionnés par la chute de plusieurs rochers qui se sont détachés de la montagne et ont détruit un grand nombre de maisons. Les rapports de Toulouse portent 48 maisons entièrement détruites et 27 qui sont en ruine. La poudrière a été très-endommagée; 54 ou 56 caissons de poudre ont été emportés.

Une lettre, écrite d'Agen, évalue à six millions les pertes éprouvées dans cette circonstance par le département de Lot et Garonne. On a remarqué que non-seulement le fleuve entraînait des meubles, des arbres et une grande quantité de bois de construction, mais encore des animaux domestiques et jusqu'à des cadavres humains.

NOUVELLES DIVERSES.

VIENNE 9 juin.

Les feuilles étrangères ont tout récemment encore parlé d'une grande

dirigeait sa promenade du côté de ce fleuve, et allait, chaque matin de l'été, s'y plonger avec d'autant plus de délices qu'il était excellent nageur.

Rentré à dix heures pour le déjeuner, il consacrait le reste de sa matinée à l'étude. A 3 heures il se mettait à table; son ordinaire était décent, mais sans aucune apparence de luxe ou d'ostentation. Le duc de Bedford venait quelquefois dîner avec lui; autrement il avait rarement du monde.

Ses soirées étaient presque toutes consacrées à des amusemens domestiques. Quelque fois il lisait, et presque toujours à voix haute; d'autrefois, en été, il se livrait à quelque exercice champêtre; souvent Mme. Armstead lui donnait des petits concerts de piano.

Ce fut au printemps de 1806 que les symptômes de l'hydropisie, qui devint si funeste à M. Fox, commencèrent à se manifester. Il expira dans les bras de son épouse et de lord Holland, son neveu.

CINQUANTE LOUIS.

Il y a quelques tems, la ville d'Auch fut réveillée par une affreuse tempête. L'ouragan faisait remuer toutes les fenêtres, ébranlait toutes les cheminées. Le bruit du tocsin se faisait entendre, et bientôt les cris au feu se mêlèrent à ses sons et puis le roulement des pompes sur le pavé, et puis le tambour, et puis le brôuhaha de la foule, et puis les voix qui répétaient sans cesse au feu! au feu! au secours!

Déjà deux maisons étaient brûlées, et le brasier était devenu si ardent que la foule se tenait à l'écart; c'était en vain que les plus intrépides voulaient pénétrer dans la maison d'où sortaient ces cris lamentables: sauvez-nous! sauvez-nous! Une voix surtout se faisait entendre; c'était celle d'une femme, d'une mère: « Sauvez mon enfant. »

L'archevêque était arrivé depuis quelques tems en face de la maison qui brûlait. Tant qu'il avait pu, il avait travaillé à la chaîne et exhorté la foule.

réduction projetée dans notre armée, mais cette assertion repose sur une erreur. Ce n'est point dans le moment actuel où les affaires d'Espagne ont acquis un si haut degré d'importance que l'on pourrait songer à une semblable mesure. Il est vrai que l'on accorde assez fréquemment aux soldats des congés; mais l'on continue à entretenir au complet les cadres de l'armée, ce qui exclut toute idée de réduction.

CARLSRUHE 2 juin.

Les débats de la chambre des députés sur l'accession de Bade à l'union des douanes prussiennes ont été fort orageux. Les ministres se sont permis contre l'opposition, à la tête de laquelle s'est placé M. de Rotteck, des attaques si violentes, que le président s'est vu obligé de les rappeler à l'ordre. On ne sait pas encore quelle tournure prendra cette affaire.

FRANCFORT 5 juin.

L'effroi général, répandu par les nouvelles d'intervention, commence enfin à se calmer. On n'a pas été surpris du premier mouvement par lequel la France a semblé se disposer à courir aux armes en faveur d'une puissance alliée; mais la confiance des gouvernemens dans la sagesse et la prudence du roi des Français, a fait espérer que l'intervention annoncée n'aurait lieu que dans le cas d'une profonde et invincible nécessité. Les courriers arrivés à nos légations diverses annoncent que la France se dispose à secourir l'Espagne par d'autres moyens que par les armes, et que l'Europe, sous ce rapport, n'a rien à craindre pour la paix. Cette nouvelle, donnée comme positive, a été accueillie avec joie par nos spéculateurs, nos négocians et toute la classe industrielle.

— Un projet de la plus haute importance, que l'on a longtems traîlé de table, et qui commence à revêtir une très sérieuse probabilité, est celui de la jonction du Rhin au Danube. Une société, appuyée par les fonds de plusieurs riches banquiers d'Amsterdam et de l'Allemagne, s'occupe dans ce moment des travaux préparatoires et de la fixation des devis et plans nécessaires pour cette vaste entreprise. Si des accidents que l'on ne peut prévoir ne viennent entraver les opérations, on peut prévoir le succès d'un projet qui tendrait à réunir la mer noire et la mer du Nord, éloignée l'une de l'autre de plus de 400 lieues.

PIÉMONT.

Une catastrophe épouvantable est arrivée le vendredi 5 juin, à Alexandrie. Quatre-vingt personnes environ s'étaient réunies dans un appartement situé à un troisième étage pour célébrer la noce d'un riche juif habitant cette ville. Au moment où l'on allait commencer les danses, la voute qui supportait le plancher s'est écroulée et a entraîné dans sa chute le premier et le second étage; 36 personnes sont restées ensevelies sous les décombres, d'où elles ont été retirées sans vie, 12 autres sont mortes le lendemain des suites de leurs blessures; tous les autres assistans ont été blessés plus ou moins grièvement, et plusieurs ne donnent aucun espoir de guérison. Parmi les victimes on compte le colonel d'un régiment en garnison à Alexandrie, trois officiers du même régiment qui avaient été invités à la noce et le rabbin des juifs.

SUISSE.

— Par une circulaire du 3 juin, le Vorort a communiqué aux états l'arrêté sur les douanes du Grand duché de Bade du 26 mai, dont nous avons fait connaître la substance.

La Gazette d'Augsbourg du 9 juin, contient la lettre suivante sous la rubrique de Zurich 4 juin.

« Le secrétaire d'état de la Confédération, M. Gonzenbach, est retourné à Berne sans que rien de certain soit connu sur le résultat de sa mission, pas plus que sur son objet. Ce mystère appliqué aux négociations diplomatiques, peut être très à sa place; cependant il semble que l'échange par écrit des notes du Vorort avec l'étranger devrait au moins être communiqué aux gouvernemens cantonaux. Quoiqu'il en soit, il est certain que les assertions du *Républicain* sur le but et le résultat de la mission reposent sur de pures hypothèses. Ce journal, par exemple, prétend savoir qu'elle a pour but d'engager M. de Bombelles à venir à Berne, afin que les lettres de créance puissent être aussitôt adressées aux cours allemandes dans le sens que l'Autriche le demande. Mais on peut affirmer avec certitude que ces explications aux puissances allemandes ont été expédiées, comme précédemment à l'Autriche, déjà avant la mission de M. Gonzenbach, et que probablement elles ont aplani les difficultés. »

« Quant au désir du Vorort de recevoir l'ambassadeur en personne à

« Vingt-cinq louis, s'écria-t-il enfin, vingt cinq louis à celui qui sauvera cette et son enfant. »

On entendit la voix du prélat. Plusieurs hommes du peuple firent quelques pas vers le feu et reculèrent bientôt. « Cinquante louis à celui qui arrachera » aux flammes le petit enfant et sa mère, cria plus haut encore le Saint- » Archevêque.

La foule écouta et ne remua pas. Alors, à la lueur de l'incendie, on vit ce bon pasteur tremper un drap dans un seau d'eau, s'en envelopper et monter à une échelle adossée aux murailles.

Toute la foule fut émue de tant de charité, tomba à genoux, et regardant toujours son courageux pasteur, elle le vit parvenir à une croisée toute rouge de flammes, et puis elle ne vit plus rien... Alors elle ne respira plus... mais bientôt un groupe apparut à la croisée!!! C'était l'archevêque, la femme et le petit enfant! Oh! quelle joie à cette vue! Les voilà; ils descendent l'échelle; ils sont sauvés. — Avez vous des paroles pour redire ce qui se passa alors dans tout le peuple? Moi je n'en ai pas.

L'archevêque, jetant de dessus ses épaules son drap à moitié brûlé, était tombé à genoux pour remercier Dieu; puis, se relevant, il dit à la pauvre mère, ruinée par l'incendie: — Madame, j'avais promis cinquante louis à qui vous sauverait; je les ai gagnés, je vous les donne.

LA RUE St-DENIS.

Il y a, sans sortir de Paris, tel pays entièrement inconnu pour l'homme qui sait par cœur les sites lointains d'Interlaken, et des îles Boromées. Paris est par excellence la ville de l'isolement entre voisins. Vous pouvez habiter une maison pendant dix ans sans savoir seulement le nom de la personne dont la porte est vis-à-vis de la vôtre, dont vous entendez souvent la voix et les pas, qu'atteindrait le même incendie où vous seriez cheloppé, qui souffre des mêmes bruits, qui reçoit chaque matin le même rayon de soleil, qui vit ainsi d'une grande portion de votre vie.

Berne, c'est un bruit qui se conçoit. Il peut être également vrai que le Vorort désire que l'acte de la présentation des lettres de créance ait lieu dans une forme qui ne blesse pas la Confédération dans sa dignité extérieure et il est vraisemblable que tel a été l'objet de la mission de M. Gonzenbach.

« Lorsque enfin le *Républicain* annonce que la mission a complètement échoué et que M. de Bombelles est resté inébranlable, nous avons des raisons d'en douter. Seulement il peut être vrai que l'envoi n'a abouti à aucun engagement positif. Mais pour qui sait avec quel scrupule les envoyés autrichiens ont coutume de se conformer à leurs instructions, il n'y a pas lieu de s'étonner si le dénouement subit quelque retard. »

QUESTION COMMERCIALE.

La *Gazette Universelle* engage la Suisse, dans son propre intérêt, à chercher à réunir tous les différens cantons sous le même système commercial, à anéantir les péages intermédiaires, à faire, en un mot, en petit ce que l'Allemagne a fait en grand; une fois dans cette position, elle acquerra la possibilité de traiter avec les autres états, de conclure avec eux des alliances commerciales, et procurer ainsi de notables améliorations aux relations commerciales de ses ressortissans, elle concourra pour sa part au grand but de l'association allemande, celui de contraindre enfin les grandes puissances prohibitives à modifier leurs ridicules prohibitions et leurs énormes droits d'entrée.

Cependant si la Suisse veut profiter de l'augmentation de transit que l'union allemande amènera sans nul doute, il faut qu'elle se hâte. L'union allemande pourra être alors pour elle la source de grands avantages; mais si elle suit une mauvaise route, si elle persiste à se traîner dans l'ornière des demi-mesures, à ne prendre que des déterminations isolées, ou à recourir à de pitoyables représailles, alors l'union allemande lui fera autant de mal qu'elle aurait pu lui faire de bien.

LUCERNE.

Le grand conseil a ouvert sa session d'été le 8 juin. Au quatrième scrutin, M. Casimir Pfyffer a été nommé président par 46 voix contre 34. Dans sa seconde séance, il a entendu un rapport du gouvernement sur les différens conflits auxquels les résistances du clergé ont donné lieu dans quelques cantons, tels que l'élection du doyen du chapitre à Soleure, le choix de l'évêque de Coire et les menées de l'association catholique dans l'Argovie. Après une discussion dans laquelle MM. Schnyder avoyer et Steiger, conseiller d'état, ont surtout insisté sur la nécessité de réprimer la tendance du clergé et de ne pas se laisser intimider par la cour de Rome, le rapport a été renvoyé à une commission de sept membres. — Dans la troisième séance, MM. Casimir Pfyffer et le procureur-général Kopp ont été nommés députés à la Diète.

SOLEURE.

Un jeune garçon, qui voulait couper du bois dans un fourré de la montagne de Hoisttetter, a découvert 4 petits loups, dont les cris l'avaient attiré. Sans connaître ces animaux, il les emporta chez lui, où il apprit le danger qu'il avait couru. Le lendemain, le préfet lui a fait remettre 160 fr. de récompense. On n'a pu les conserver vivans que pendant quelques jours.

— Le grand conseil a nommé pour députés à la Diète MM. Reinert, président du tribunal de Soleure, et Gerber, juge d'appel. Quant aux instructions sur la proposition de St-Gall concernant l'établissement d'une constituante, elles sont négatives; cependant, la majorité qui s'est prononcée contre ce mode de révision a été moins forte que l'année dernière. De vifs débats se sont ensuite engagés au sujet de l'élection du doyen du chapitre que la nonciature n'a pas voulu reconnaître.

ARGOVIE.

Le tribunal d'appel s'est occupé, le 11 juin, du jugement rendu par le tribunal du district de Muri contre les prêtres de cette contrée qui avaient refusé de lire la proclamation du grand conseil, savoir le curé Beutler de Auw, et les chapelains Wey de Mullau, Kaufmann de Beinwyl et Stocker de Auw. Il les a renvoyés à l'unanimité de la plainte criminelle; mais en revanche il a destitué le curé Beutler de ses fonctions comme conventuel du couvent d'Engelberg; et il a condamné le chapelain Wey à une amende de 100 fr., et les deux autres à une détention de quatorze jours.

Précédemment, M. le doyen Rohner avait été condamné à une suspension de deux ans, à 15 jours de prison et aux frais du procès. Une enquête a été d'ailleurs dirigée contre M. Backer, de l'ordre des capusins, comme prévenu de diffamation contre le gouvernement.

La rue St-Denis résume le Paris industriel, comme le faubourg St-Germain représente le Paris aristocratique, comme la Chaussée-d'Antin offre l'expression du Paris financier, comme le Paris populacrier a imprimé sa physionomie au quartier St-Marceau.

Passez par la porte St-Denis, cet arc superbe tout empreint de la main du grand siècle, et vous voilà dans le monde boutiquier. Vous voilà cheminant entre deux rangées de boutiques, si peu interrompues, que vous n'apercevrez pas, dans toute l'étendue de cette rue, une seule devanture où ne s'étalent la pièce de drap, le gilet de flanelle ou le paquet de chandelles de bois.

La rue St-Denis est une rue essentiellement pacifique par caractère et par état. On y a bien encore cassé quelques reverbères depuis les journées de juillet, mais ceci n'ôte rien au paisible naturel des habitans de cette rue marchande, que ces désordres blessaient dans leurs plus chères affections, car alors, il fallait fermer les boutiques, et c'était pour la rue St-Denis le nec plus ultra de la désolation.

Entrons, si vous voulez, chez ce marchand de drap, tenant le Louvier, l'Elbeuf, le Sedan, les couvertures de laines et de coton, et accessoirement les toiles, indiennes et rouenneries. Il peut nous donner une idée assez juste de la physionomie du quartier. M. Joliveau a 50 ans, le ventre assez rond, la figure pleine, les cheveux grisonnans, un habit bleu à boutons de métal, avec gilet blanc et cravatte blanche pour les jours de fêtes, une redingote couleur de tabac pour les autres jours. Il est toujours rasé avec soin, la mode des moustaches et de la barbe du moyen-âge n'ayant encore gagné que les commis de la boutique, sans s'étendre jusqu'au patron.

Quant à son caractère, M. Joliveau est ce qu'on appelle un parfait honnête homme. Ce n'est pas qu'il se fasse un cas de conscience bien lourd de vendre du drap brun foncé pour du drap noir, si le tems et la boutique sont assez sombres pour que l'acheteur puisse s'y méprendre; mais c'est là une de ces bagatelles pour lesquelles il faut être indulgent, d'autant plus qu'il paye exactement ses billets, et serait incapable de tout acte de mauvaise foi caracté-

Dans un rapport au grand conseil sur ces fâcheux événemens, le gouvernement lui a fait connaître que le Vorort et les cantons voisins lui avaient proposé leur appui dans le cas où la résistance du clergé ferait éclater quelques troubles.

BERNE.

M. Gonzenbach n'est pas encore de retour à Berne, mais on sait que sa mission a eu un plein succès. M. de Bombelles est attendu incessamment dans cette ville, où il ne tardera pas à être suivi du corps diplomatique, de sorte qu'à l'ouverture de la Diète, le directoire bernois sera remplacé dans la même position où l'était, l'année dernière, le Directoire de Zurich. Le *Journal des Débats* a prétendu que ce résultat est dû en grande partie au gouvernement français. Il est cependant certain que, durant ces trois derniers mois, ce gouvernement a montré la plus complète indifférence pour les affaires de la Suisse, et peut-être n'est-ce pas le plus mauvais parti qu'il ait pris.

— M. le colonel fédéral Zimmerlin commencera le 1^{er} juillet prochain ses fonctions d'inspecteur-général des milices, ainsi que celles de commandant de place de la ville de Berne.

— Les travaux de la route le long de la rive septentrionale du lac de Bienna se poursuivent avec une telle activité qu'on espère pouvoir la livrer à la circulation avant la fin de l'année. Cependant il paraît que l'on n'avait point terminé tous les arrangemens avec les propriétaires des terrains riverains, car, le 8 juin, 107 personnes se sont présentées à l'audience pour réclamer des indemnités.

Le 4 juin a eu lieu l'examen de l'institution des sourds-muets à Fribourg. Fondé il y a treize ans, pour les garçons atteints de cette infirmité, par les soins du philanthrope Oth, alors directeur de l'hôpital extérieur à Berne, cet établissement n'a cessé de prospérer. Quoique le nombre des jeunes gens qui peuvent y être admis soit assez restreint, il en est déjà sorti beaucoup qui maintenant sont en état de subvenir à leur existence.

— Une compagnie de Paris, qui dispose d'immenses capitaux et qui depuis 1807 s'occupe avec succès du dessèchement de marais, a envoyé récemment auprès du gouvernement de Berne M. l'avocat Guebard pour traiter avec lui du dessèchement du grand marais du Séeland. Cette entreprise marche bien lentement, parce qu'avant de pouvoir s'en occuper avec activité, différentes difficultés doivent être vidées; ainsi il s'agit d'abord de s'entendre sur le droit de propriété entre les gouvernemens intéressés, entre ceux-ci et les communes et entre les communes elles-mêmes. Il faudrait aussi une loi préalable sur le dessèchement des marais, semblable à la loi française de 1807.

Les plans que la compagnie de Paris a fait lever sont dressés avec beaucoup de soin et ne laissent rien à désirer; en tant qu'ils se bornent seulement au grand marais, ils sont même préférables à tous ceux qui ont été faits jusqu'ici. Mais la compagnie de Paris est dans l'erreur quand elle croit pouvoir parvenir à dessécher la partie la plus profonde du marais sans recourir à l'abaissement des lacs.

GENÈVE.

L'orage qui a éclaté le 4 de ce mois vers l'extrémité de notre vallée, a causé, sur le mont de Sion et dans les villages situés sur la route de Frangy, les plus affreux ravages. Toutes les récoltes ont été détruites; les champs ont été sillonnés de fossés de 5 à 6 pieds de profondeur; des maisons ont été remplies de terre et de gravier jusqu'au premier étage; un moulin a été emporté; le pont qui traversait la rivière des Usses a été détruit. On nous a rapporté que la grêle est tombée avec tant d'abondance qu'il y en avait, dans les endroits où elle pouvait s'accumuler, de neuf pouces à un pied d'épaisseur. On peut à peine se former une idée du triste spectacle qu'offre maintenant cette contrée dévastée.

LAUSANNE, 16 juin.

La diligence de Lausanne à Genève a versé le 11 de ce mois entre Nyon et Rolle, par la brisure d'une clavette qui retenait une des roues à l'essieu de l'avant-train. Personne n'a été blessé; mais les voyageurs nous prient d'exprimer leur reconnaissance aux agriculteurs des environs qui ont accouru leur porter des secours, au conducteur de la diligence, M. Liaudet, qui leur a prodigué tous ses soins, et au lieutenant de gendarmerie, M. Cauderay, qui, en arrivant sur les lieux avec sa voiture, a bien voulu les y recueillir.

CORRESPONDANCE.

La *Gazette de Lausanne*, N^o 46, du 9 juin courant, en annonçant la mort de M. Bourgeois, docteur, médecin et chirurgien, à Moudon, a, en même temps, rendu hommage au talent et au mérite.

risée, qui outrepasserait les petites ruses de marchand; c'est une justice à lui rendre. Il est levé le premier, chaque matin, pour s'installer dans sa boutique, car le livre de vente est le culte où viennent aboutir toutes ses idées. Mme. Joliveau, son épouse, n'a pas besoin de lui demander le soir la cause qui lui éclaircit ou qui lui rembrunit le visage; il porte écrit sur son front la recette du jour: C'est une succursale de son livre de caisse.

M. Joliveau a pourtant une opinion politique. Il aime l'ordre et la paix, c'est-à-dire devant sa boutique, de telle façon qu'elle puisse rester ouverte sans péril actuel.

Très occupée, pendant toute la semaine, la rue St-Denis cherche des distractions le dimanche, alors il lui faut des plaisirs; elle veut à toute force s'amuser. Quelques fois, on se livre aux délices d'un repas champêtre sur le gazon des environs de Paris; d'autres fois on loue une petite chambre dans les hameaux voisins, et on l'appelle *Ma Campagne*.

Ainsi des autres habitudes de la rue Saint-Denis. Madame Joliveau, dont nous parlions, porte des chapeaux à plumes et elle installe des pianos dans ses arrière-boutiques et dans ses entre-sois; il n'est pas rare qu'en marchandant deux aunes de drap vous jouissiez des accords de la walse du duc de Reichardt; écorchée par la fille de la maison, qui prend sa leçon dans l'arrière-boutique paternelle, tandis que la mère, transportée d'admiration des progrès de son enfant, bat la mesure à contre sens avec une déplorable persévérance.

Depuis que le goût des arts, en dépit de la nature, s'est emparé de la rue St-Denis, une autre infirmité la ravage; c'est la manie de se faire peindre. Chacun se croit obligé de transmettre ses traits à la postérité, comme ceux de l'Apollon de Belvédère. Mais on en veut pour son argent, et on ne manque jamais de se faire enluminer au grand complet sur une même toile: père en garde national, mère en robe rouge, grand frère, petite sœur, chat et perroquet, le tout groupé en pyramides.

Mais il reste à faire connaître à la société des actes de bienfaisance qui méritent d'être cités; et, dans ce but, je vous prie de m'accorder une place dans votre estimable journal, qui se prête si volontiers toutes les fois qu'il est question d'objets de cette nature.

Plus d'une fois, M. Bourgeois fut appelé à secourir l'humanité souffrante et à lui administrer les secours de l'art; plus d'une fois aussi, il eut lieu de s'assurer, dans ses visites, que le manque d'une nourriture saine et même d'une nourriture suffisante était la première cause de la maladie; et alors, pour toute ordonnance, il ouvrait sur sa cassette un crédit au boucher, boulanger, etc.

M. Bourgeois ne borna pas là ses actes de bienfaisance; il fit plus, dans des accouchemens périlleux, il parvint, non seulement à une heureuse délivrance, mais il fournit souvent de quoi couvrir et mettre à l'abri des injures de l'air l'enfant. En un mot, rien ne lui coûtait pour venir au secours du malheureux.

Son convoi funèbre a eu lieu dimanche 7 de ce mois; une foule de citoyens de toutes les classes se sont empressés de lui offrir un douloureux hommage et de se réunir autour de son tombeau. C. R.

POST-SCRIPTUM.

PORTUGAL.

Des nouvelles de Lisbonne, du 28 mai, annoncent un changement de ministère fort inattendu. Saldanha, nommé président du conseil, avec mission de composer le cabinet, a choisi pour ministre des affaires étrangères le duc de Palmella; de la justice et de l'intérieur, MM. de Carvalho et de Magalhães; de la marine, le marquis de Loulé; des finances, don Francisco de Gampos. Si le duc de Palmella n'entraît pas au ministère, ce serait le triomphe des opinions les plus avancées: mais Palmella et Saldanha dans le même ministère, voilà de ces combinaisons qui ne s'expliquent pas aisément.

BAYONNE 8 juin.

Les carlistes ont pris avant-hier possession d'Elisondo, Tolosa et Irun sans avoir fait le moindre tort à personne, quels qu'ayent été son opinion et ses actes. Zumala-Carreguy se dispose à envoyer une division sur l'Arragon et une autre sur la Castille.

Le plan de campagne de Valdès est de conserver les communications entre l'Ebre, Pampelune et les frontières françaises, de fortifier la ligne où il s'est concentré par d'importans travaux, en un mot, de concentrer le gros de ses forces sur l'Ebre, jusqu'à ce qu'il reçoive les secours qu'il attend. La soumission de Villafranca aux carlistes, l'occupation de Tolosa et d'Irun par Zumala-Carreguy, l'évacuation de Vittoria par les troupes de la reine, se rattachent au plan de campagne du général en chef. Il n'aurait pu en effet conserver des garnisons dans ces diverses places sans éparpiller considérablement ses forces; mais on croit qu'avec ces mesures et l'assistance prochaine des troupes portugaises, les échecs des christinos pourront être aisément réparés.

LONDRES 10 juin.

Un ordre est arrivé hier à la douane pour autoriser l'exportation d'armes et de munitions pour l'Espagne.

Un officier espagnol distingué est arrivé à Londres avec ordre de la reine régente de lever un corps de 20 mille hommes en Angleterre et en Belgique. Le gouvernement britannique a reçu la demande officielle d'autoriser le recrutement, et le cabinet en a donné l'autorisation en ces termes:

« S. M., de l'avis de son conseil privé, désirant faciliter l'engagement de tous individus quelconques au service militaire et naval de S. M. Isabelle II, reine d'Espagne, ordonne par les présentes qu'à partir d'aujourd'hui 10 juin, il sera permis légalement à tout individu d'entrer au service de terre ou de mer de la susdite majesté, comme officier commissionné ou non, simple soldat, matelot ou marinier, et de la servir dans toute entreprise militaire ou toute opération sur terre et sur mer, et à cet effet de pouvoir se rendre dans tels ou tels ports qui lui plaira, par delà les mers, et d'accepter toute nomination ou commission de la dite majesté, et de s'enrôler à son service en acceptant de l'argent, une solde ou des gratifications. »

Une souscription a été ouverte à Londres pour lever en Angleterre un corps de 12 à 15 mille hommes qui seront envoyés au secours de l'armée de Valdès. Cette souscription s'élevait déjà, il y a deux jours, à un million de livres sterling (25 millions de francs.)

PARIS 11 juin.

Le budget des recettes a été voté aujourd'hui par la chambre des députés, à une majorité de 284 voix contre 31. On a pu se convaincre d'un équilibre rassurant des recettes et des dépenses ordinaires, quoique la chambre ait renoncé, pour 1836, à une source considérable d'impôts; nous voulons parler de la loterie, qui sera définitivement abolie au 1^{er} janvier 1836.

— Il y a eu le 10 juin plusieurs communications entre le ministère et M. le comte d'Appony, afin d'obtenir le consentement de ce dernier à l'abandon qu'on veut faire à la reine d'Espagne de la légion étrangère. Des ordres ont été transmis à cette légion de se tenir prête à être embarquée.

— Une lettre de Bruxelles annonce qu'il y a déjà environ 12 mille belges recrutés pour le service de la reine d'Espagne. La plupart ont déjà servi dans l'armée de D. Pedro. On compte en France, en Angleterre et en Belgique sur 30 mille hommes. Des vaisseaux seront prêts dans quelques jours pour transporter la première division en Espagne.

— On dit que le duc de Choiseul est parti pour Stuttgart demandera u roi de Wurtemberg la princesse Marie en mariage pour le duc d'Orléans.

— *Bourse du 12 Juin.* — Cinq pour cent 107. 80. — Trois pour cent, 77. 80. — Banque, 4990. — Quatre canaux, 1210. — Ducats, 96 10. — Emprunt royal d'Espagne, 47 1/4. — Rente perpétuelle, 40. — Trois pour cent, 27 1/2. — Cote, 35.

MIEVILLE, Rédacteur.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CARABINIERS.

MM. les membres de cette société sont prévenus que le tir aura lieu cette année à Vevey, dès le 24 au 27 juin inclusivement.

L'assemblée générale aura lieu le 24 juin, à neuf heures du matin, à l'hôtel de ville, à Vevey. Le conseil se réunira une heure avant.

Les personnes qui désireraient devenir membres de la société sont invitées à se présenter, par lettre, à l'adresse du président, avant le dit jour 24 juin. Lausanne le 8 mai 1835. I. Rouge, président.

Les personnes qui sont disposées à se charger de la traduction en français du recueil officiel des lois, et qui croiraient posséder les connaissances nécessaires à cet effet, sont invitées à se faire inscrire à la secrétairerie du département diplomatique jusqu'au 15 août prochain. Suivant le résultat de l'examen que les aspirans seront appelés à subir sur leur capacité, ils auront à faire connaître leurs conditions, et à prendre communication de celles qui leur seront faites. Berne 5 juin 1835.

Par ordre du conseil exécutif, Chancellerie d'état de la république de Berne. Fr. LEHMANN, secrétaire-expéditionnaire.

Dans un hôtel du 1^{er} rang de la Suisse allemande, ou cherche un apprenti d'une famille honnête, sous des conditions modérées. S'adresser à M. D. Wenger, à Lausanne, qui donnera des renseignements.

A. Hirt, artiste pédicure, à Lausanne, rue St-François, n. 1, au second étage, extirpe les cors, vend du savon pour détacher les draps et étoffes, et fournit les ingrédients pour la recroissance des cheveux.

Jusqu'au 18 juin (jour du tirage), on peut se procurer, chez le sousigné, des plans et des billets entiers, 1/2, 1/3 et 1/4 de la première classe 88^e loterie de Francfort-sur-Mein. La mise d'un billet entier est de 8 L. 90 r. de Suisse, franco Schaffouse. Le nombre des billets est de 23000, celui des gains 11654, se montant à UN MILLION et 642,650 florins. La chance la plus favorable amènera un gain de 293,000 fl., avec la mise susdite. Les listes du tirage seront adressées à chaque intéressé 8 jours après le tirage. Le collecteur général, David Blaschke, à Schaffouse.

La municipalité de Bassin défend expressément le ramassage des fraises et des framboises dans la forêt de l'Essert-Chevalis, sous peine de payer 20 batz d'amende chaque personne prise en contravention. Bassin ce 12 juin 1835. Pour la municipalité, M. J. Velan, secrétaire.

Les Bains de Vevey (eau minérale sulfatée), situés sur les monts près Vevey, sont actuellement ouverts. Outre les douches de tout genre dont cet établissement est pourvu, on aura la facilité d'y prendre des bains de petit lait. Les prix, pour trois repas, à la première table, y compris le logement, sont de 22 à 23 batz par jour. On trouvera, à Vevey, à prix fixe et modéré, des voitures pour le transport des voyageurs. — S'adresser, pour les détails, au traiteur des Bains, ou à Vevey, chez les dames Corboz-Reynier, où l'on trouvera un dépôt de ces eaux, ainsi que leur analyse.

J. P. Haldy, courtier, rue du Pont, à Lausanne, est chargé de la vente de plusieurs immeubles dans ce canton, spécialement de domaines, maisons de campagnes, maisons en ville, quelques établissemens pour vente de vin et des auberges.

On cherche à vendre, sous des conditions avantageuses, un établissement de tannerie parfaitement bien monté et situé à Morat, à la rive du lac. Il consiste en un assez grand bâtiment construit en pierres, comprenant, au rez-de-chaussée, la tannerie avec une fontaine et un puits, dix passemens et une fournaise; au premier une courroierie très-vaste et chauffable, idem, un magasin et plusieurs galeries, qui renferment beaucoup de place pour y pendre et sécher le cuir, etc.

Cet établissement a quatre fosses qui touchent le bâtiment et quatre tines pour des peaux de veau. Il est pourvu de tous les outils et ustensiles nécessaires. Les marchandises encore en ouvrages seront aussi vendues à des prix raisonnables.

Les amateurs peuvent visiter cet établissement chaque jour et s'adresser, pour plus amples renseignements, à Daniel Mottet, notaire, greffier de ville.

A louer, dès à présent, à Lausanne, un grand et bel appartement dans une superbe exposition, ayant la jouissance d'une jolie terrasse, avec une sortie sur la promenade du Casino. S'adresser au propriétaire, n. 35, rue de Bourg. Deplus, à louer, de suite, un magasin dans dite maison.



GENÈVE. A vendre, à une petite distance de la ville, une belle propriété d'environ 100 poses en vignes, verger, prés et champs; le tout en plein rapport. Belle et vaste maison de maîtres et pour un fermier, avec toutes dépendances désirables; l'exploitation du domaine est très facile; une belle et bonne fontaine, qui ne tarit jamais, coule devant la maison, le tout pour le prix de cent et vingt mille francs effectifs de France. S'adresser à B. Emery, maître voiturier, rue de St-Pierre, à Lausanne.

A vendre, dans le district de Lausanne, une propriété d'environ 5 poses, consistant en pré, champ, jardin et place d'aisance, sur laquelle il existe un vaste bâtiment rural, avec une fontaine qui ne tarit jamais, qui est très-abondante et qui jaillit devant la maison; on joindrait, si cela convenait, encore 2 ou 3 poses de bon terrain, d'un excellent rapport. S'adresser au citoyen Vannod, agent d'affaires, à Lausanne.

On demande, pour le 24 de ce mois, un bon ouvrier boulanger, à qui on pourrait remettre la boulangerie, bien achalandée, pour la Noël ou plus tôt, selon les arrangemens qu'on pourrait prendre. S'adresser à Gamaliel Courlet, à la Tour-de-Peylz.

Le samedi 4 juillet prochain, à deux heures de l'après midi, la municipalité de Gimel affermera, pour le terme de trois à six ans, sa montagne de sous la Roche, pour l'alpage de 50 vaches, aux conditions qui seront lues avant la mise. — Gimel ce 13 juin 1835.

Pour la municipalité, G. Debonneville, secrét.

La municipalité d'Apples fera miser, le 25 juin courant, à 9 heures du matin, dans la salle de la commune, la construction de la route d'Apples à Morges. On peut prendre connaissance des plans, devis et conditions au greffe municipal, dès le 15 courant.

Le samedi 27 juin 1835, la municipalité de Vaud affermera, par mise publique, à la maison-commune, environ midi, les montagnes du Pré au Vaud et Chenevières, de l'alpage de 70 vaches et les suivans, pour 3 ou 6 ans, sous des favorables conditions. Donnè au Vaud le 6 juin 1835.

Pour la municipalité, J. L. Pécoud.

A vendre un orgue de chambre, très-doux, ayant la forme d'un piano. La personne qui le touche peut, d'un pied, faire mouvoir le soufflet, et de l'autre, une octave de basse. Il a quatre octaves et demi, qu'un des jeux peut élever d'une octave. Il a été fait par M. Callet, célèbre facteur de Besançon, pour le prix de 52 louis. On le céderait pour 13, ou l'on recevrait, en échange, certains objets à peu près équivalens, sauf à compenser la différence, tels qu'un petit char, un meuble, du drap, etc. S'adresser à M. Corbaz, instituteur, à Lausanne.



A vendre un cheval gris-rouhan, jambes noires, à tout crin, âgé de 7 ans, provenant du haras du château de Coppet, d'un étalon anglais de pur sang et d'une jument normande, sage et à deux mains. S'adresser à M. Rochaix, à Crassier sur Nyon.

On offre à vendre un bon pressoir en fer. S'adresser au représentant de M. le colonel de Tavel, à Féschy, soit à la Crausaz, près Aubonne.



Une jeune ânesse de 3 ans, portante, est à vendre à la ferme de M. Guibert, à Wufflens-le-Château.



Tous les 1^{er} et 15 de chaque mois, MM. Déjean feront partir une bonne berline pour Paris et Londres. L'on trouve chez eux des voitures de poste de toutes espèces à louer, vendre et échanger, ainsi que des dites de retour pour Lyon, Paris et Calais, prêtes à partir. S'adresser, à l'hôtel de Sécheron, Genève.



Pendant les quatre jours du tirage cantonal de Vevey, J. Hotz, rue St-Pierre, n. 21, à Lausanne, fera partir plusieurs voitures pour Vevey, à 6 heures du matin, et retour, dès l'hôtel de la Croix-Blanche, à 6 heures du soir.